



DECEMBRE  
2022

>> 12

## LE MOT DU MAIRE

Chers habitants,

Cette fin d'année est l'occasion de faire un point sur la vie de notre village et ce que nous avons vécu pendant ces douze derniers mois.

L'équipe municipale et moi-même avons œuvré pour votre bien-être et les projets que nous avons envisagés ont vu le jour.

Nous avons privilégié cette année une réalisation essentielle à savoir la réhabilitation du bâtiment de la Mairie : logements vétustes avec effondrement du plancher de la salle de bains pour un appartement, infiltrations dans la salle communale, plutôt que d'autres projets qui nous ont paru moins importants.

Comme vous le savez, le budget communal n'est pas extensible et il devient de plus en plus difficile d'obtenir les aides nécessaires pour certains projets. Toutefois certaines propositions sont passés du papier au concret : rénovation des barrières sur le site de la Chapelle Saint-Barthélémy, extinction de l'éclairage public une partie de la nuit...

En cette période et au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année sur notre commune.

**Joyeux Noël  
à toutes et tous !**

### Conseil Municipal

Les derniers conseils sont en ligne sur le site internet de la mairie [www.larcat.fr](http://www.larcat.fr)

- ✓ Conseil Municipal du 3 Août 2022
- ✓ Conseil Municipal du 29 Août 2022
- ✓ Conseil Municipal du 17 Septembre 2022

### Réhabilitation du Bâtiment de la Mairie et des Logements Communaux

Les travaux ont bien progressé :

- un appartement est livrable dans les prochaines semaines, les travaux du deuxième appartement commenceront en début d'année.
- la salle communale est en voie d'achèvement.
- le drainage extérieur permettant l'assainissement de la bâtisse est en cours.



*Appartement « La Prade »*



**Salle Communale**





**Drainage autour du bâtiment**



## **Éclairage Public**

**Afin de faire face à l'explosion du coût des énergies, la municipalité souhaite mettre en place un plan de sobriété énergétique :**

**Une des mesures phares de ce plan, actée lors du conseil municipal du 29 août 2022, est l'extinction totale de l'éclairage public depuis le 15 octobre entre 00 h 00 et 5 h 30.**

**Les avantages de cette mesure sont de deux ordres. Économique : réaliser des économies de fonctionnement significatives en limitant la consommation énergétique (en éteignant 5 à 7 h par nuit on peut réaliser jusqu'à 50% d'économie sur la facture d'électricité). Écologique : participer à la préservation de l'environnement en limitant la consommation énergétique et en s'inscrivant dans l'effort national de sobriété énergétique indispensable à la sauvegarde de notre planète.**

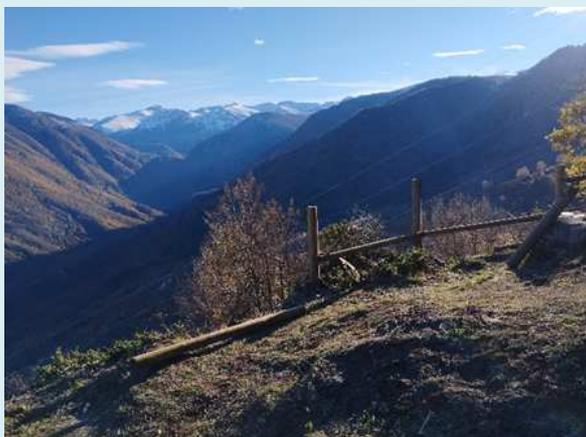
**Malheureusement Larcac compte autant de points lumineux que d'habitants....  
(dixit Monique !!!!!)**

## Chapelle Saint-Barthélémy

Les travaux de rénovation et de sécurisation des barrières autour de la Chapelle Saint-Barthélémy ont débuté : remplacement de la totalité des poteaux et barrières en bois.

Les matériaux sont acheminés à dos de mulets, le chantier devrait durer 9 à 10 semaines selon les conditions météorologiques.

Pour rappel ces travaux sont pris en charge dans le cadre de l'opération « Travaux solidaires » financée par la Communauté des Communes de la Haute Ariège – CCHA - Seule la fourniture des matériaux est à la charge de la commune.



**Lentement mais sûrement les travaux avancent... comme les mulets !!!**

## Chemin Communal des Encontres

L'expertise judiciaire a eu lieu, elle nous est à priori favorable.  
Nous espérons que cette procédure soit réglée dans un bref délai.



Nous vous rappelons encore une fois la destination des différents points de collecte des déchets :

- le site du « Moulin » est réservé uniquement à la dépose de déchets verts et bois.



- les sites situés à l'entrée du village et sur la place du Riou sont destinés uniquement aux dépôts des ordures ménagères en sac noir.

- Le « Relais Vert » situé au départ du chemin du Col Dolent est organisé en trois zones : ordures ménagères / cartons / livres et verre.

Les gravats et encombrants doivent être amenés à la Déchetterie de Luzenac  
ouverture : du lundi au samedi

Hiver (du 01/11 Au 31/03 : 9h-12h 14h-17h30 samedi : 9h-12h)

Été (du 01/04 au 31/10) : 9h-12h 14h-18h.



Aucun déchet ou encombrant ne doit être déposé au bas des différents bacs.

## Coupes de Bois

Il est prévu une coupe de bois en début d'année. Nous vous tiendrons informés pour les modalités d'inscription par mail.

## Fermeture des bureaux de la Mairie

En cette période de fêtes de fin d'année, les bureaux de la mairie seront fermés du 26 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclus.

En cas d'urgence vous pouvez adresser un mail à [larcat-mairie@orange.fr](mailto:larcat-mairie@orange.fr)

## Agenda

**Nous vous attendons le Samedi 7 janvier 2023 à 17h30 à la Mairie, salle communale.**

Pour bien commencer l'année, c'est à l'occasion de l'Épiphanie et de la galette des Rois, que le Conseil Municipal vous invite cordialement à venir partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

Nous aurons également le plaisir de vous proposer un moment « Portes ouvertes » pour vous faire découvrir le bâtiment communal rénové.



## ► La vie au Village

---

### Arrivée chez les Éleveurs

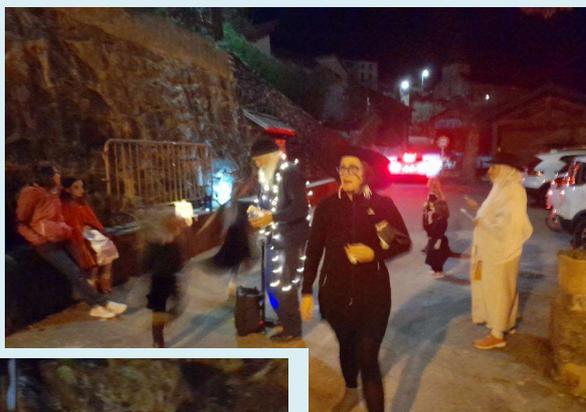
Nous souhaitons la bienvenue à Maxime Bournet qui rejoint l'exploitation agricole « EARL des Coumels » en qualité de stagiaire.

### Comité des Fêtes

#### Rétrospective des dernières animations au village



Soirée Halloween : frayeur et bien sûr bonbons ....





## Après-midi « Jeux de société »



## Elles nous ont quittés ...

La fin d'année 2022 a été douloureuse..... Elles nous ont quittés :

**Maryse Martin et Micheline Capdeville**

**Toutes nos pensées vont vers les familles.**